



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Paris, 21 octobre 2022

SALAIRES

LA DIRECTION NE DOIT PLUS ATTENDRE POUR RÉPONDRE À NOS REVENDICATIONS !

Les Fédérations syndicales CGT, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail, CFDT se sont rencontrées en interfédérale le 11 octobre dernier pour analyser le contexte social à la SNCF.

La colère sociale monte depuis plusieurs mois dans notre entreprise. Il est urgent que la direction apporte des réponses.

La table-ronde du 6 juillet dernier a acté un certain nombre de mesures salariales, et notamment un retour à des augmentations générales. Pour autant, ces premières mesures ne sauraient constituer un solde de tout compte pour l'année 2022. Les Fédérations syndicales CGT, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail, CFDT Cheminots ont décidé de renforcer le processus unitaire engagé en juin dernier et ont déposé une nouvelle Demande de Concertation Immédiate.

L'inflation est attendue autour de 6 % en fin d'année 2022, et tout porte à croire que le bénéfice net du groupe est lui aussi attendu en forte augmentation après des taux de fréquentation records cet été, et devrait se situer autour de 2 milliards....

Les mesures annoncées lors de la table-ronde du 6 juillet au titre de 2022 représentent, de l'aveu même de la Direction, des augmentations comprises entre 2,2 et 3,7 %.

Par ailleurs, la rétroactivité n'a été actée qu'au 1^{er} avril 2022...

Les cheminots, comme l'ensemble des salariés du pays, restent mobilisés et n'acceptent pas un recul de leur pouvoir d'achat.

Nous ne pouvons plus accepter que nos salaires stagnent alors que c'est le contraire pour nos dépenses contraintes ainsi que les bénéficiaires de l'entreprise. Nous avons des métiers utiles à la société, **ce sont les cheminots qui produisent ; ils doivent récolter le fruit de leur travail !**

Plus que jamais, les Fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail, CFDT portent les exigences suivantes :

- Augmentation générale des salaires ;
- Rétroactivité au 1^{er} janvier 2022 des mesures annoncées lors de la table-ronde du 6 juillet dernier ;
- Revalorisation des primes de travail ;
- Réévaluation de l'indemnité de résidence ;
- Révision à la hausse de l'enveloppe allouée aux EVS ;
- L'octroi d'un vrai 13^{ème} mois pour l'ensemble des cheminots ;
- La reconnaissance de l'expertise, de la qualification et de l'ancienneté des cheminotes et des cheminots tout au long de leur carrière.

Après plusieurs mobilisations dans ce contexte inflationniste, nos Fédérations réaffirment l'urgence à tenir sans tarder des négociations salariales et appellent les cheminots à se tenir prêts à agir !

Uni-es, la direction SNCF n'aura d'autre choix que de négocier !